

Bagneux, le 18 décembre 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Agefiph, un budget 2019 qui accompagne sa transformation pour mieux répondre aux besoins des personnes et des entreprises**

**Réuni à Bagneux, mardi 18 décembre, le conseil d'administration de l'Agefiph a voté le budget 2019 de l'association en hausse de 4% (486,1 M€, dont 25M€ pour le financement des entreprises adaptées). Dans le prolongement de celui de 2018, il traduit la volonté politique de son conseil d'administration de poursuivre le renforcement de l'action de l'Agefiph pour le développement de l'emploi des personnes handicapées.**

La mise en œuvre des quatre ambitions majeures de son plan stratégique (sécurisation des parcours professionnels/ mobilisation des entreprises et du monde économique et social/ promotion de l'emploi des personnes handicapées/ repositionnement de l'Agefiph pour la rendre plus lisible et plus visible) a conduit à déployer progressivement de nouveaux dispositifs ou à étendre sur l'ensemble des territoires des actions d'initiatives régionales. Cet élan se poursuivra en 2019.

L'année 2019 sera encore une année de développement de ses services du fait des réformes en cours dont certaines auront des effets en 2019, comme celles concernant la formation professionnelle, l'Obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH) ou les entreprises adaptées. A l'issue du dernier Comité interministériel du handicap, en octobre 2018, l'Agefiph avait fait savoir qu'elle s'engagerait auprès de l'Etat pour permettre la réussite de la réforme des entreprises adaptées qui nourrit de fortes ambitions pour développer de nouvelles formes d'accompagnement vers et dans l'emploi.

Impliquée depuis le lancement de la concertation entre l'État, les partenaires sociaux, les associations et l'ensemble des acteurs emploi-handicap pour rénover l'offre de services pour les entreprises et les personnes handicapées, l'Agefiph soutient le déploiement des réformes et accompagne dès à présent les entreprises dans l'appropriation de la réforme de l'OETH.

En 2019, l'Agefiph continue d'impulser une nouvelle offre de services et d'aides financières avec la volonté de s'inscrire en complémentarité avec les dispositifs de droit commun tout en développant davantage encore les services en direction des personnes et des entreprises :

- Les 10 et 11 septembre 2019, les entreprises participant à notre Réseau des référents handicap, et toutes celles qui le souhaitent, sont invitées aux universités d'été du RRH ;
- Un dispositif destiné à soutenir la professionnalisation des référents handicap de toutes les entreprises sera proposé ;

- Pour soutenir l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, le déploiement de la Ressource handicap formation (RHF) se poursuit dans chaque région ;
- Une première évaluation de l'offre de services et d'aides financières destinée aux personnes handicapées et aux entreprises sera menée.

#### QU'EST-CE QUE L'AGEFIPH ?

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est chargée de développer l'emploi des personnes handicapées. L'Agefiph construit et finance un ensemble de services et d'aides financières destinés aux personnes handicapées et aux entreprises. Son implication auprès d'un vaste réseau de professionnels et son travail d'analyse lui confèrent une expertise et un rôle de développeur reconnus. **En 2017, l'Agefiph a dispensé 218 848 services et aides financières, soit 2% de plus qu'en 2016.** Plus d'informations sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

#### CONTACTS PRESSE :

EPOKA : [Bcavaglione@apoka.fr](mailto:Bcavaglione@apoka.fr) – 06.84.84.37.53

Ghislaine Cristofolletti – [g-cristofolletti@agefiph.asso.fr](mailto:g-cristofolletti@agefiph.asso.fr) – 06.21.65.41.96